

Pas vraiment le choix

CONSEIL GÉNÉRAL Les préavis présentés ont été approuvés sans difficulté, même les nouveaux statuts du SDIS Broye-Vully, faute de choix réel.

DOMPIERRE/VD

Réunis lundi soir dernier, les membres du Conseil général de Dompière ont pu se prononcer en connaissance de cause sur les nouveaux statuts du Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Broye-Vully. En effet, alors qu'en prévision d'une augmentation programmée du coût par habitant, plusieurs membres du conseil avaient demandé à la Municipalité d'étudier le possible rattachement de Dompière au SDIS Haute-Broye, le municipal en charge, Frédéric Corthésy a pu expliquer les difficultés d'une telle démarche. Dans une réponse fouillée, il a mis en évidence que la commune n'avait pas vraiment le choix, puisque après de nombreuses démarches, coûteuses en temps et certainement aussi en argent, la décision finale incomberait aux autorités cantonales. Elles se baseraient sur le préavis de l'Établissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) pour faire son choix. Et l'ECA avait d'ores et déjà annoncé qu'il serait contre un changement. Dans ces circonstances, le Conseil a d'une part choisi de retirer sa demande d'étude auprès de la Municipalité, jugeant la réponse apportée suffisamment édifiante, et d'autre part accepté ces fameux nouveaux statuts.

Le budget 2022, présenté par le syndic Blaise Morand a été approuvé sans discussion. Il prévoit un excédent de recettes de 2573 francs sur un total de 842227 francs. A noter que la Municipalité a joué la prudence en matière de revenus fiscaux par rapport aux prévisions annoncées par le canton.

Sujets financiers également, le plafond d'endettement, porté à 2,5 millions de francs, et celui de risques pour cautionnements (1 million) ont aussi été approuvés. Dans le cadre de la présentation de ces sujets, le syndic Blaise Morand a relevé que la Municipalité prévoyait de lever le pied concernant le réseau routier, qui était maintenant en parfait état, sauf évidemment des travaux qui pourraient s'avérer nécessaires, pour investir pour le futur. Il a notamment relevé la volonté de l'exécutif de rénover la grande salle, particulièrement son chauffage, mais également ses installations en la dotant notamment d'une connexion internet, sans compter la place de jeux qui sera créée, afin de la rendre attractive à la location.

Notons encore que, pour surmonter un bug de procédure, le Conseil a à nouveau accepté le préavis concernant l'abaissement de l'éclairage public et que le syndic n'a pas manqué de conclure cette dernière séance de l'année avec des remerciements à tous ceux qui s'investissent pour le bien de la collectivité que ce soit à titre personnel ou dans leur activité professionnelle.

■ DANIELE PITTET

Le choix d'une vie libre

NOMADES Il y a 11 ans, Céline et Xavier quittaient Ropraz à vélo pour se rendre en Nouvelle-Zélande. Un voyage qui ne s'est jamais arrêté et durant lequel ils ont fondé une famille.

ROPRAZ

«Nous nous laissons porter par le vent», dit Xavier Pasche en parlant du voyage de sa famille. Une expression qui prend tout son sens dans la bouche de ce père de famille parti à vélo avec Céline il y a 11 ans. Leur but: rejoindre la Nouvelle-Zélande en trois ans. Mais ce chemin les emmènera bien plus loin, physiquement et sur la voie d'une certaine sagesse. En route, le couple fondera même une famille.

Récemment, le temps d'une parenthèse, avec leurs filles Nayla, 8 ans, et Fibie, 4 ans, ils ont déposé leurs 180 kilos de bagages à Ropraz, d'où ils sont partis, après avoir parcouru 82 000 kilomètres. «Nous avons fait le choix d'une vie nomade, explique Céline. Toujours immergés en pleine nature. Nous aimons être réunis tous les quatre, tout le temps. Nous apprenons à découvrir le monde ensemble. C'est un beau cadeau.»

Plonger dans l'inconnu

Chine, Malaisie, Japon, Sibérie, Alaska, Népal, Canada... Les Pasche parcourent la planète à la force de leurs jambes et plantent leur tente là où la vie les pousse. «Nous avons le sentiment que ce sont les lieux qui nous choisissent et pas le



Céline, Fibie, Xavier et Nayla prennent la route en suivant leur cœur et mènent une vie de famille hors du commun. Toujours ensemble, ils découvrent le monde et son infinie beauté.

PHOTO DR

contraire. On plonge dans l'inconnu, on se réinvente chaque jour.»

Poser leurs regards sur différentes cultures fait partie de ce voyage. «Parfois, nous sommes invités à dormir chez l'habitant. Ça dépend des coutumes locales», note Céline.

Oublier ses peurs

Anthropologue, guide de montagne, écrivaine, Céline propose en ligne des accompagnements en communication intuitive. Avec son mari Xavier, dessinateur architecte et photographe,

elle donne également des conférences. «Nous partageons les enseignements et les découvertes reçus le long du chemin. Les gens doivent vivre leurs rêves, suivre ce qui vibre en eux. Il faut avoir confiance en la vie. Marcher main dans la main avec ses peurs. En vivant le moment présent, on les oublie.»

«L'économie du don»

Le couple rédige également des articles, souvent publiés gratuitement. «On offre quelque chose à quelqu'un et on reçoit à un autre moment quelque chose de

quelqu'un d'autre. C'est l'économie du don», dit-elle. En se déplaçant par ses propres moyens et en vivant sous tente, la famille a des besoins qui restent modestes.

Céline et Xavier viennent de publier, aux Editions Favre, *Famille nomade à vélo*. Un recueil richement illustré de paysages et de rencontres. Un voyage initiatique.

■ LUDMILA GLISOVIC

📅 Cycle de conférences dès janvier. Plus d'infos sur www.ylia.ch

Ambitieux, mais mesuré

CONSEIL GÉNÉRAL Le programme de législature de la Municipalité est ambitieux mais aux risques mesurés. Le budget 2022 est légèrement bénéficiaire.

VILLARZEL

Il a fallu à peine plus d'une heure et demie aux 31 membres présents pour avaliser le programme de législature, le plafond d'endettement et de cautionnement, le budget et les nouveaux statuts du Service de défense incendie Broye-Vully.

Le plafond d'endettement est porté à 5 500 000 fr., en augmentation de 1 500 000 fr. et le cautionnement accordé est de 1 million de francs. Ces chiffres découlent du programme de législature que le syndic Max Blaser a détaillé de manière complète et transparente. Il a rappelé que le Conseil était appelé à se prononcer sur le plafond d'endettement exclusivement, puisque les réalisations prévues feront l'objet de préavis comportant les demandes de crédit. Ils concerneront les chantiers qui devront être entrepris en fonction des opportunités de subventionnement, de la cohérence des travaux et des priorités de la Municipalité. Le syndic a confirmé le maintien des sept objectifs prioritaires de la législature précédente.

Clos d'Amont fait débat

Le projet phare évoqué en priorité est celui de la zone d'installation publique (ZIP) du Clos d'Amont à Sédeilles. Pour la Municipalité, il représente une opportunité unique de disposer d'infrastructures adap-

tées aux besoins de la population telles que grande salle, interface de transport, dépôt de bus, routes, mobilité douce et lutte contre le bruit. L'aménagement de cette zone poursuit six buts dont notamment l'amélioration de la sécurité des utilisateurs des transports publics, l'amélioration et sécurisation de la traversée de Sédeilles en général et la réduction des nuisances, notamment sonores, dans le bourg et le long de la route cantonale.

Le débat nourri qui a suivi a fait émerger les soucis de certains conseillers par rapport à l'investissement de 1,8 million de francs prévu pour la construction d'un bâtiment pour le stationnement des bus. Pourquoi est-ce la commune qui investit pour CarPostal? Qu'advient-il si CarPostal ne reconduit pas le bail dans dix ans? Quel est le risque financier à assumer le cas échéant? Les nuisances au cœur du village vont-elles augmenter avec le trafic? Le syndic Max Blaser comprend bien ces soucis mais s'est voulu rassurant: «Actuellement les taux d'intérêt sont bas et il faut en profiter pour un bâtiment qui nous appartiendra, et le partenariat avec CarPostal est assez clair. Dix ans de loyers vont permettre un amortissement de 1 400 000 francs et CarPostal est fortement intéressé par la situation géographique de Sédeilles, sachant qu'actuellement ce sont 80 bus par jour qui y transitent. L'aménagement de la zone permettra au contraire de contenir les nuisances.»

Les deux autres dossiers prioritaires à traiter sont les améliorations foncières sur le territoire communal, afin d'optimiser l'exploitation des terres agricoles, ainsi que

les réseaux de desserte des parcelles ainsi que la zone de site protégé à Villarzel pour, notamment, préserver et valoriser les bâtiments classés et stimuler et encourager la vie culturelle et culturelle des lieux ainsi qu'en stimulant les projets de transformation de qualité. Cette zone comprend, outre deux habitations privées, la cure, le four à pain, la chapelle Saint-Georges et la tour du Château, témoignages vivants d'un riche passé.

Le budget 2022, présenté par le syndic Max Blaser est équilibré, avec aux charges 1 598 350 fr. et aux revenus 1 599 250 fr., laissant apparaître un bénéfice de 900 fr. L'employé communal verra son taux d'activité passer de 80% à 90%.

Les nouveaux statuts du SDIS sont en conformité avec les contraintes découlant de la construction d'une nouvelle caserne. Le municipal Xavier Nicod a expliqué les principaux changements dont la structure du Conseil intercommunal qui verra chaque commune y déléguer un membre de la Municipalité et un membre du Conseil général, avec 1 voix pour 700 habitants mais un minimum de deux voix.

Le changement de l'éclairage public sera effectué dès janvier prochain, générant une économie d'énergie. Un effort est demandé à la Municipalité afin que les abords du refuge communal soient améliorés.

En conclusion, le syndic a noué une gerbe de remerciements à l'égard du personnel communal, de la Municipalité et de la population, avec des vœux pour de belles fêtes.

■ RENÉ CUSIN

Fête de Noël «portes ouvertes»

CURTILLES Cette année, la fête de Noël de Curtilles a pu se dérouler presque normalement, en plein air devant le Battoir, portes grandes ouvertes, mesures Covid respectées. Petits et grands étaient visiblement ravis de retrouver le Père Noël samedi dernier et de bavarder en dégustant un excellent vin chaud et la traditionnelle soupe aux pois. Société du tir et groupe d'animation de Curtilles ont ainsi repris les traditions «d'avant» et la froide nuit enneigée laissait scintiller un ciel étoilé qui a ajouté une petite touche de féerie de circonstance.

CP



1. Roger Falk avait mijoté une soupe goûteuse, comme à son habitude. 2. Regula et Felix Luder, syndic, étaient aussi de la partie. 3. Les enfants ont joué le jeu avec plaisir. 4. Même les grands aiment se faire photographier avec le Père Noël, comme Frédéric Cand.